

ÉCONOMIE

Programme, conseils, bibliographie

PUBLIC CONCERNÉ

Les candidats doivent estimer individuellement s'ils ont le niveau correspondant à la maîtrise des programmes de Licence 2 de sciences économiques, de fin de deuxième année d'AES, ainsi que d'autres formations à caractère économique de type Bac +2 (DUT, BTS).

PROGRAMME

- Les grandes fonctions économiques (production, répartition, dépense) en économie ouverte.
- L'évolution des structures économiques et l'organisation de la production.
- Le progrès technique et l'innovation.
- Les stratégies d'entreprise, la concentration et la concurrence sur les marchés.
- L'économie monétaire et financière : la monnaie, les banques, les systèmes financiers et la politique monétaire.
- Le rôle de l'État : objectifs et instruments de politique économique.
- L'intégration européenne.
- Les grands courants de la pensée économique.
- L'histoire économique de 1945 à nos jours : les grandes tendances.

CONSEILS DE PRÉPARATION

L'esprit de l'épreuve consiste à :

- Vérifier l'acquisition personnelle de connaissances en économie sur les thèmes mis au programme.
- Vérifier la capacité à exploiter un dossier documentaire. Celui-ci donne des pistes de réflexion à expliciter et à compléter. Rappelons aux candidats qu'il est inutile de recopier ou de paraphraser les documents : les correcteurs ne sont pas dupes et cela n'apporte rien. Les documents présentés servent à aider les candidats à mobiliser rapidement des arguments : ce n'est qu'un éclairage partiel. Il faut utiliser ses connaissances personnelles et ne pas nécessairement adhérer aux positions présentées dans les documents.
- Faire la preuve d'une capacité à présenter de façon logique et organisée des informations : il s'agit d'une dissertation. Cela implique un plan organisé autour d'une idée conductrice avec : introduction, parties, sous-parties et conclusion.

Il n'est pas question de livrer en deux heures une somme exhaustive ; il est cependant attendu des candidats une capacité à faire le tour des grandes idées sur la question posée. Précisons qu'il faut concilier les aspects d'analyse économique (mécanismes, théories) et les faits (la préparation à cette épreuve doit intégrer l'acquisition de connaissances minimales sur les grands traits de l'histoire économique depuis 1945 afin de pouvoir traiter convenablement les sujets) : ce n'est ni un exercice de modélisation, ni un descriptif pur et simple ou une accumulation de faits sans référence aux travaux des sciences économiques.



La consultation des annales des années précédentes, sur le site Internet du concours « Passerelle », est vivement recommandée pour une bonne compréhension des attentes du jury.

BIBLIOGRAPHIE

La base de la préparation doit être l'utilisation par les candidats des cours d'économie dont ils ont déjà bénéficié au cours de leurs études en privilégiant les thèmes correspondant au programme.

Ils peuvent compléter leurs connaissances de base en utilisant par exemple :

- L'ouvrage édité chez Nathan sous la direction de C.-D. Echaudemaison, intitulé *L'économie aux concours des grandes écoles* : tout son contenu n'est pas exigible mais il est de qualité. Il permet de se mettre à jour rapidement sur tel ou tel point aussi bien du point de vue de l'analyse que de l'histoire économique.
- Le mensuel *Alternatives économiques* permet de suivre l'actualité à travers des articles et des dossiers de qualité. Il publie chaque année deux hors série, l'un sur l'économie nationale, l'autre sur l'économie mondiale : il y a là un balayage systématique des grands thèmes actuels avec des synthèses et des mises en perspective historique.
- La consultation des numéros des *Cahiers français* à La Documentation française permet de lire quelques articles synthétiques très intéressants.

ÉCONOMIE

Ce cas a été rédigé par l'ESC Pau.

Durée : 2 heures.

CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé. Calculatrices interdites.

SUJET

« Parmi les différents instruments de politique économique figure la politique budgétaire.

Dans les économies contemporaines, face à un choc économique, l'Etat peut-il utiliser cet instrument ? »

Pour répondre à cette question, vous utiliserez vos connaissances personnelles, tant du point de vue de l'analyse économique que de celui des faits, en les complétant par les informations apportées par le dossier documentaire ci-joint, selon un plan logique et clair.

Les documents fournis sont rangés dans un ordre quelconque. Ils ne permettent pas de traiter la totalité du sujet : il vous appartient d'utiliser également vos connaissances personnelles.

Votre travail sera jugé non pas en fonction de l'orientation que donnerez à votre réponse mais en fonction de la qualité de l'argumentation avec laquelle vous la défendrez.

DOSSIER DOCUMENTAIRE

DOCUMENT 1

Le montant du plan de relance auquel vient d'appeler la Commission européenne est [...] impressionnant [...].

La spécificité de l'Europe est que la politique économique n'y est pas centralisée : sur 100 euros de dépenses publiques, 2 seulement relèvent du budget de l'Union. La Commission peut bien proposer, ce sont les Etats qui disposent car une relance ne peut reposer que sur leur action conjointe.

Or la coordination soulève deux grandes difficultés. La première est que les situations budgétaires varient considérablement d'un pays à l'autre [...]. La seconde est qu'en raison de la forte intégration des économies, chacun est tenté de jouer les passagers clandestins [...].

Source : Jean Pisani-Ferry, « L'Europe au pied du mur », *Le Monde*, 3 décembre 2008.

DOCUMENT 2

Ne nous faisons pas d'illusions : on ne sort pas d'une crise de cette gravité en laissant simplement jouer les mécanismes rééquilibrants du marché. Le risque majeur est que les difficultés du secteur réel et celles des banques se cumulent et s'entretiennent mutuellement. [...] Les banques resserreraient encore un peu plus le robinet du crédit, achevant d'asphyxier l'économie réelle [...].

D'où la nécessité pour les pouvoirs publics d'agir [...] simultanément sur les deux fronts [...]. Car injecter des centaines de milliards pour recapitaliser les banques et reprendre leurs dettes ne suffira pas à faire repartir la machine économique si les banques ne trouvent pas face à elles des emprunteurs solides et solvables. Comme l'explique Jean-Paul Pollin, professeur à l'université d'Orléans : « *Pour réamorcer le circuit des échanges financiers, il faut qu'un agent dont la solvabilité ne peut être mise en doute, c'est-à-dire le secteur public, s'endette pour stimuler la demande globale.* » Dit autrement : lorsque la crise est trop profonde, un « prêteur en dernier ressort » ne suffit plus : c'est l'intervention d'un « emprunteur en dernier ressort » qui devient nécessaire.

Source : Sandra Moatti, « *Demain la dépression ?* », extrait de « *Dossier spécial crise* », *Alternatives économiques*, n° 274, novembre 2008.

DOCUMENT 3

Les années 1980 semblent marquer une rupture avec les politiques conjoncturelles keynésiennes [...]. Cependant cette rupture ne doit pas être exagérée. L'objectif de plein-emploi reste essentiel aux États-Unis et c'est surtout la zone euro qui privilégie de façon durable la lutte contre l'inflation. L'arme budgétaire continue à être utilisée de façon contra-cyclique [...] mais c'est moins vrai en Europe [...] du fait des contraintes du pacte de stabilité et du poids des déficits [...].

Dans la pratique, le budget et la monnaie restent toujours utilisés. Même si le contexte (une économie mondialisée où les anticipations des agents sont fondamentales) et la situation des différents pays conduisent à des applications et des résultats variables [...]. En fait, une politique conjoncturelle n'est efficace que si le contexte structurel et les anticipations des agents s'y prêtent.

Source : Bruno Marcel, Jacques Taïeb, « *De nouvelles politiques conjoncturelles ?* », extrait de *Les Grandes Crises*, Armand Colin, collection « *Cursus* », 2008.

DOCUMENT 4

Confronté au quadruplement des prix du pétrole, le gouvernement de Jacques Chirac adopte en 1975 un vaste plan de relance (2,1 % à 2,2 % du PIB) comportant 15 milliards de francs d'investissements publics supplémentaires, une dizaine de milliards de mesures fiscales, dont des déductions de TVA [...]. Cette politique soutient l'activité mais est à l'origine, dès la fin de l'année, de multiples déséquilibres et d'une forte progression des importations.

Après le deuxième choc pétrolier de 1979-1980, le gouvernement socialiste de Pierre Mauroy prend des mesures d'impulsion budgétaire [...], annonce des réformes sociales [...]. Cette relance dans un seul pays, de l'ordre de 1 % du PIB, s'achèvera en mars 1983 avec le tournant de la rigueur, la désinflation compétitive et la prise en compte de la contrainte externe, notamment européenne.

Source : Claire Guélaud, « De la relance Chirac (1975) à l'expérience socialiste de 1981-1982 », dossier « Plan de relance de l'économie », *Le Monde*, 5 décembre 2008.

DOCUMENT 5

La confiance des prêteurs dans la capacité des Etats à rembourser leurs dettes est fondée sur trois éléments : contrairement à un individu, l'Etat ne meurt pas et peut donc continuellement rembourser ses dettes à l'aide d'emprunts nouveaux ; contrairement à une entreprise, l'Etat peut rembourser ses dettes en levant des impôts ; en cas d'insolvabilité d'un Etat, une solution possible est la monétisation de la dette [...]. Souvent pratiquée par le passé, cette solution a été écartée parce qu'elle créait de l'inflation [...].

En 2001, l'administration américaine avait réagi au ralentissement de l'activité (accentué par les attentats du 11 septembre) en réduisant les impôts tandis que les dépenses augmentaient [...]. En raison du déficit d'épargne intérieur, les Treasury bonds¹ ont été acquis par des non résidents au premier chef des banques centrales (en particulier chinoise) ainsi qu'un certain nombre de fonds d'investissement dans les pays producteurs de pétrole ou tout simplement « émergents ».

1. *Treasury bonds* : bons du Trésor.

Source : Agnès Benassy-Quéré et Lionel Fontagné, « Crise financière : qui va payer ? », Telos, Agence intellectuelle (www.telos-eu.com), 11 octobre 2008.